

DECRET N° 79/III du 10/3/79

Accordant l'autorisation personnelle  
Minière à la Société HYDRO-CONGO.-

LE PRESIDENT DU COMITE PREPARATOIRE AU 3EME CONGRES  
EXTRAORDINAIRE DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL, CHEF DE  
L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu l'Acte n° 005/PCT/CC du 7 Février 1979 portant fonctionnement et orga-  
nisation des Pouvoirs Publics ;

Vu l'Acte n° 004/PCT/CC du 5 Février 1979 organisant l'expédition des Af-  
faires courantes de l'Etat ;

Vu le Décret n° 78/685 du 18 Novembre 1978 portant nomination des Membres  
du Conseil des Ministres ;

Vu la Loi n° 29/62 du 16 Juin 1962 portant Code Minier ;

Vu la Loi n° 31/62 du 16 Juin 1962 fixant les taux et règles de perception  
des droits sur les titres miniers ;

Vu la Loi n° 35/65 du 12 Août 1965 complétant les dispositions du Code  
Minier ;

Vu le Décret n° 62/247 du 17 Août 1962 déterminant certaines conditions  
d'application de la Loi n° 29/62 susvisée ;

Vu la demande présentée par HYDRO-CONGO en date du 5 Juillet 1977 sous le  
n° 794/23-21/DG/HC/BII/B 13 ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1er. - L'autorisation personnelle Minière pour se livrer à la recherche et à  
l'exploitation des hydrocarbures liquides ou gazeux est accordée à la Société Hydro-  
Congo dont le siège social est à Brazzaville, pour une durée de cinq (5) ans à com-  
pter du 10 Octobre 1978 sous le n° RC 1 - 34.

...../.....

Article 2. - Le Ministre des Mines et de l'Energie chargé de la Recherche Scientifique est chargé de l'exécution du présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 10 MARS 1979

Par le Président du Comité Préparatoire  
au 3ème Congrès Extraordinaire du PCT,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil des  
Ministres,

Le Président de la Commission Econo-  
mique au 3ème Congrès Extraordinaire du PCT,  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

COLONEL Denis SASSOU-NGUESSO. -  
Le Ministre des Mines et de l'Energie chargé  
de la Recherche Scientifique.

COLONEL Louis SYLVAIN-GOMA.

Rodolphe ABADA.

Applications :

- Présidence de la Rép..... 1
- Premier Ministre ..... 1
- Mines et Energie..... 1
- Secrétariat Gl. aux Mines..... 10
- Domaines..... 2
- Société Nat. HYDRO-CONGO..... 2
- Secrétariat Gl. du Gouvernement..... 1
- J.O.R.C.P.C. .... 2/20

*[Handwritten signature]*